

Supervision d'équipe

La supervision s'adresse aux équipes qui éprouvent le besoin de mettre au travail la qualité des relations professionnelles et la volonté de résoudre les conflits, et ainsi favoriser la mise en cohérence de leurs actions. Certains facteurs nuisent aux relations de travail et altèrent la cohésion d'équipe en générant des conflits et de nombreux risques professionnels. Afin de partager ce qui est vécu au travail pour chacun et envisager des règles construites collectivement, il est nécessaire de retrouver les conditions du dialogue et d'écoute. La supervision d'équipe est un espace qui a vocation à sécuriser les professionnels tout en soutenant leur implication dans une éthique de travail collectif.

Objectifs

- Proposer aux professionnels un espace tiers de soutien et de réflexion en contexte de crise.
- Favoriser l'expression et le partage sur les situations de travail génératrices de conflits.
- Analyser les situations professionnelles vécues en mobilisant les connaissances de chacun.
- Comprendre les mécanismes de la dynamique de groupe et de la relation.
- Identifier ce qui génère crise, conflit et/ou souffrance au travail.
- Interroger collectivement ce qui fait sens au travail.
- Explorer collectivement des pistes d'évolution des relations de travail.
- Rétablir des relations fonctionnelles au travail et revaloriser les identités professionnelles.
- Prévenir les risques psychosociaux pour les professionnels.

Dispositif pédagogique

Au cours des séances de supervision d'équipe, les situations amenées par les participants sont décrites, analysées, objectivées, des hypothèses de compréhension sont construites collectivement. Les séances peuvent se dérouler avec ou sans l'encadrement.

Cycles de séances d'une durée de 2h à 3h. 1 séance exploratoire, nombre de séances et fréquence à définir selon les besoins.

- Temps de récit professionnel à partir d'une situation de travail vécue. Enoncé d'une demande ou d'une question envers le groupe.
- Temps de questionnement et d'explicitation du groupe au professionnel, réponses et clarifications si possible de celui-ci.
- Temps d'exploration, d'analyse et d'élaboration collective en soutien du professionnel à l'origine du récit ou de la demande posée au groupe. Retour de l'intervenant.
- Temps de synthèse.

Public

Tout public du champ médico-social, social et de l'économie solidaire.